

VOREPPE

Année

Magazine d'information municipale

janvier 2025 n° 213

Très belle année

2025



Dossier

2024,
souvenons-nous

Actu

En attendant
le festival **Stravinsky**
grand concert le **5 janvier**

Portrait

l'Amive, 40 ans
d'informatique et
de **passion** pour Voreppe



©Bernard Pic

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

le Conseil municipal
et
le Conseil municipal d'enfants et de jeunes
ont le plaisir de vous convier à

la cérémonie des vœux à la population

vendredi 31 janvier 2025 à l'Arrosoir

- Ouverture des portes à 18h
- Début de la cérémonie à 18h30

517 rue de Nardan à Voreppe



©Vianney Larinaud

« Le changement est la loi de la vie. Et ceux qui ne regardent que le passé ou le présent sont certains de rater l'avenir. » John F. Kennedy

La croix du vœu de la ville

Le 31 juillet 1851 eut lieu une irruption de la Roize. Les habitants rassemblés avec l'abbé autour de l'église demandèrent à Dieu d'épargner le village, firent le vœu de faire un jeûne le 1^{er} vendredi de chaque mois pendant 1 an et promirent d'ériger une croix sur le rocher qui domine le torrent, situé aujourd'hui à l'angle du chemin de Pré Boulat et de l'impasse Édouard d'Avril.

La croix d'origine fut vraisemblablement détruite par la crue du 5 juillet 1971. Elle fut remplacée, et témoigne aujourd'hui de ces deux crues majeures de la Roize.



Croix érigée après la crue de 1851





CONCERTER, ADAPTER, DÉCIDER

C'est une tradition depuis plusieurs années dans votre magazine municipal : janvier vous propose un dernier regard sur l'année écoulée. Ces images qui ont marqué 2024 nous montrent à quel point Voreppe est une commune vivante, animée et en phase avec son temps.

Parmi ces images, nous avons encore dans nos têtes les remarquables festivités des 80 ans de la Libération, la qualité du Festival Stravinsky, le lancement de la souscription pour la réfection de l'église St-Didier, et plus récemment, les temps de fête autour de Noël, ...

En 2025, nos projets se poursuivront, avec, dans quelques semaines, le début des travaux de réhabilitation des deux églises St-Didier.

La seconde phase de redynamisation du bourg avec la requalification du secteur de la place Armand-Pugnot, qui a été travaillé longuement en ateliers citoyens et réunions se précise.

Le scénario présenté lors de la réunion publique du 3 décembre répondait aux enjeux qui ont été collectivement identifiés : attractivité, convivialité, mobilité, environnement,... Il traduisait, autant que faire se peut, les attentes que les habitants

avaient exprimées.

Pourtant, des réticences se sont exprimées. Cela montre certainement l'importance de mieux faire partager ce projet à l'ensemble de la population par une information complète mais aussi la nécessité de le faire encore évoluer.

L'une des valeurs fondamentales que je défends au sein de la majorité municipale est la proximité et l'écoute. Aussi, ces voix différentes vont nous inciter à apporter des ajustements au scénario envisagé car ce projet d'envergure ne doit pas être un projet imposé, mais un projet voulu, réfléchi, partagé. Il doit incarner ce que nous souhaitons pour notre commune : un lieu d'échange, de vie et de convivialité.

**“ L'UNE DES VALEURS
FONDAMENTALES QUE JE
DÉFENDS AU SEIN DE LA
MAJORITÉ MUNICIPALE
EST LA PROXIMITÉ ET
L'ÉCOUTE ”**

J'aurai l'occasion d'aborder ce sujet, parmi d'autres, lors de la cérémonie des vœux à laquelle j'espère avoir le plaisir de vous retrouver, vendredi 31 janvier à partir de 18h30 à l'Arrosoir.

En attendant ce moment traditionnel, je vous adresse, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe

Vice-président du Pays Voironnais

SOMMAIRE

Rétro / p 4 à 5

Actus / p 6 à 11, 16

Dossier / p 11 à 13

Quartiers / p 14 à 15

Portrait / p 15

Racines / p 16

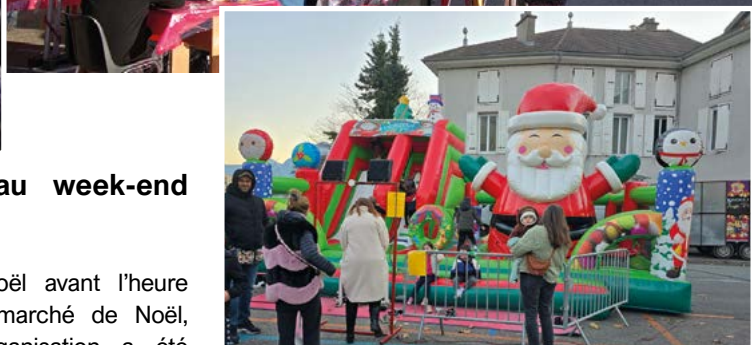
Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

L'écho des associations / p 21 à 23

À VOREPPE EN DÉCEMBRE



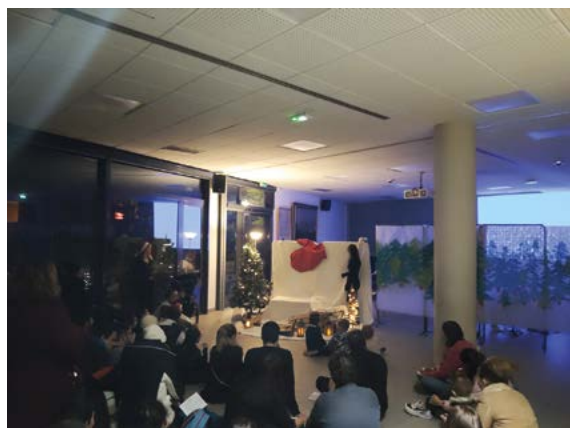
Un beau week-end de Noël

C'était Noël avant l'heure avec le marché de Noël, dont l'organisation a été confiée par la Ville cette année à l'association Les jardins de l'écureuil. Place et salle Armand-Pugnot, Grande rue et place Debelle, espaces conviviaux, stands artisanaux ou de produits gourmands, et animations ont ravi petits et grands pendant le week-end.



Atelier déco de Noël avec l'accompagnement à la scolarité

Une douzaine d'enfants de 6 à 10 ans ont confectionné leurs décors de Noël au cours d'un atelier organisé en Mairie par l'accompagnement à la scolarité. Accompagnés par Souad, éducatrice du Codase, et de deux ados dans le cadre d'un "chantier jeune", ils ont créé leurs sapins, guirlandes et autres objets de Noël qu'ils pourront ensuite emporter chez eux.



La fête enchantée de la crèche

Beaucoup de familles se sont retrouvées pour la fête de la crèche, organisée en Mairie. La première partie, un conte animé sur l'histoire d'animaux qui ont froid et qui se réfugient dans une moufle a été réalisée par l'équipe de la crèche, avec un décor magnifique confectionné par les agents. En seconde partie, l'école de musique a proposé un temps musical avec un ensemble de guitares et un ensemble de cuivres. La soirée s'est achevée avec une collation de Noël. Les enfants, les parents, les grands-parents et les professionnels présents ont été ravis de cette douce parenthèse.



Le colis gourmand pour le Noël des seniors

Près de 400 colis de Noël ont été offerts par le CCAS aux seniors de + 74 ans. Les élus municipaux et des jeunes de l'espace Rosa Parks ont procédé à une distribution conviviale en Mairie agrémentée d'une petite collation et de papillotes ! Des colis ont également été remis à la résidence Charminelle et quelques-uns à domicile pour les séniors qui ne pouvaient pas se déplacer.

Comme chaque année, les seniors avaient le choix entre un colis gourmand, un repas festif à l'Arrosoir ou un repas au restaurant d'application des Portes de Chartreuse.



Des écoliers de Debelle ont visité la Mairie

Une classe de CM1 de l'école Debelle a visité la Mairie dans le cadre d'un temps d'instruction civique. Ils ont pu échanger avec le Maire Luc Rémond et la première adjointe Anne Gérin qui ont expliqué à quoi servait une Mairie, ses différentes missions, et ont répondu à leurs questions. En janvier une classe élémentaire du groupe Stendhal viendra aussi en visite à l'hôtel de ville.

Soirée filles à l'accueil jeunes

La soirée réservée aux filles proposée par l'accueil jeunes de l'espace Rosa parks a rencontré un beau succès autour de la préparation d'un repas partagé.



3500€ pour la Ligue contre le cancer

Un chèque de 3500€ a été remis au comité local de la Ligue contre le cancer, présidé par Danielle Bard. Une somme qui provient essentiellement des recettes du spectacle de Serge Papagalli, donné à l'Arrosoir en octobre dernier. Cette petite cérémonie conviviale a eu lieu en Mairie le 13 décembre dernier, en présence du Maire Luc Rémond, de Nadine Benvenuto, adjointe aux solidarités, à la politique de la ville, à la jeunesse et à la petite enfance, et de plusieurs bénévoles de l'association locale Voreppe se Ligue.



EN ATTENDANT LE FESTIVAL STRAVINSKY GRAND CONCERT DIMANCHE 5 JANVIER À 17H À L'ARROSOIR

Les amateurs de musique retrouveront le Festival Stravinsky du 13 au 16 mars prochain. Mais en guise de mise en bouche, les organisateurs vous proposent dès le **5 janvier un concert exceptionnel, gratuit, avec Scipione Sangiovanni, jeune pianiste italien vainqueur d'une vingtaine de concours internationaux.**

Le programme du concert, entre musique ancienne et contemporaine, mettra à l'honneur Stravinsky dans *Petrouchka* et *L'Oiseau de feu*, mais aussi des arrangements originaux du pianiste lui-même, comme les célèbres *Quatre Saisons* de Vivaldi.

À l'entracte, François-Xavier Poizat, directeur artistique du festival, présentera en avant-première tous les concerts de la 4^e édition du festival Stravinsky, qui aura pour thème « Venise ».

En 2024, le festival Stravinsky avait proposé 6 concerts de grande qualité qui ont remporté un immense succès avec plus de 800 spectateurs sur l'ensemble du festival. L'opération solidaire en partenariat avec l'association « 2 kg de culture » avait permis de récolter 550 kg de denrées alimentaires au profit du Secours populaire. Ce partenariat sera reconduit en 2025.

**Dimanche 5 janvier 2025 à 17h à l'Arrosoir
Gratuit / Participation libre**

CONCERT DU NOUVEL AN AVEC LES GARS DE ROIZE

Les Gars de Roize vous proposent un concert du nouvel an, le **samedi 11 janvier**, à 20h, à l'Arrosoir de Voreppe.

Nous serons accompagnés par l'ensemble de Gilbert Toinet, qui en dit ceci : Le mini-♥, c'est l'histoire de 5 amis qui chantaient ensemble (à Montaud), et ont croisé le chemin de 4 autres amis qui faisaient la même chose (dans le pays Voironnais). Ils ont décidé de se regrouper pour former ce "mini-♥" de 8 choristes aguerris. Nous nous retrouvons chaque semaine pour répéter, une fois dans la plaine, une fois dans la montagne, sans nous prendre au sérieux, mais toujours dans la joie et pour le plaisir. Notre répertoire est éclectique dans le temps, l'espace et le style, et chaque chant est pour nous... un « coup de cœur ». Le résultat est magnifique !

Nous-mêmes aurons le plaisir d'interpréter un programme riche et varié, entièrement (ou presque) nouveau : des chants de Noël comme Petit Papa Noël et le traditionnel suisse Ô Nuit Brillante, des polyphonies du monde avec Aralo (Géorgie), A Biasgina (Corse) ou Hegoak (Pays basque), et des pièces diverses telles que Bella Ciao, La Marche des Petits Oignons ou encore This World Is Not My Home et d'autres surprises. Un concert festif mêlant traditions et convivialité !

Entrée 10 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Pensez à la possibilité d'offrir en éternelles une carte cadeau valable pour une entrée (en vente chez Voreppe Optique).





LE CINÉMA A PASSÉ LE CAP DES 27 000 ENTRÉES CETTE ANNÉE

Le cinéma Le Cap a franchi la barre des 27 000 entrées en 2024. Un très beau résultat, conforme aux prévisions, obtenu grâce à la fidélité du public et qui reflète la qualité et la diversité de la programmation.

A partir du 1^{er} février, certains tarifs évolueront. Ainsi la place passera à 7€, soit une augmentation de 50 centimes. Le tarif des soirées spéciales et des abonnements 5 et 10 places sont aussi concernés. Les 9 autres tarifs (ciné senior, tarifs jeunes, tarifs réduits,...), ne changent pas.

« Les tarifs du cinéma n'avaient pas été modifiés depuis 2021. Cette très légère augmentation ne porte que sur 4 tarifs sur les 13 proposés. À 7€ la place de cinéma, et moins si on prend un abonnement, Le Cap reste toujours bien moins cher que d'autres cinémas du Voironnais ou de l'agglomération grenobloise », explique Angélique Alo-Jay, conseillère municipale déléguée au cinéma Le Cap.

Le cinéma Le Cap continuera de proposer des films de qualité, des avant-premières, des nouveautés, des soirées spéciales et des événements autour du film, pour tous les publics.

VOS RENDEZ-VOUS CINÉ DE JANVIER

Mardi 7 janvier à 20h

Coup de cœur surprise avec comme indice : *une évasion par la culture.*

Film anglais en VOST

Tarifs habituels.



Vendredi 17 janvier à 20h

Ciné rencontre Ambassadeurs du cinéma : séance présentée par le groupe d'Ambassadeurs du cinéma et animée par Perrine Quennesson, critique de cinéma en partenariat avec l'Agence pour le développement du cinéma.

Animale (fantastique. Int. -12ans).

Tarifs habituels.

VOS RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Mercredi 8 janvier Jam des Rois. Atelier Jazz salle Pugno 19h.

Vendredi 24 janvier audition des élèves des classes de clarinettes salle 200 de l'Arrosoir 18h30.

EN BREF...

Cérémonie des vœux vendredi 31 janvier

Le Maire Luc Rémond et le conseil municipal vous donnent rendez-vous **vendredi 31 janvier** à 18h30 à l'Arrosoir pour la cérémonie des vœux aux Voreppins. L'ouverture des portes se fera à 18h.

Cette année, la cérémonie des vœux évolue avec une formule plus variée et plus rythmée, et des animations qui plairont à tous !

Collecte de sapins jusqu'au 12 janvier, dans les points de dépôt

Quatre points de dépôt de sapins, matérialisés par des barrières et banderoles sont ouverts à Voreppe **jusqu'au 12 janvier** :

- Parking des Petits jardins
- Avenue Jacques Prévert
- Parking du centre commercial "Les Platanes" au Chevalon
- Place Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Tous les sapins naturels (sans socle) sont acceptés. En revanche, tous les sacs à sapin et filets, les pots, les sapins en plastique, les guirlandes et autres décorations sont interdits.

Ce test du Pays Voironnais vise à faciliter la dépose de sapin à des endroits bien identifiés et donc à réduire les dépôts sauvages n'importe où sur la voie publique.

Après le 12 janvier, vous pouvez apporter gratuitement votre sapin en déchèterie. Tous les sapins récupérés, qui sont des déchets verts, sont ensuite valorisés pour d'autres filières (compost, broyat,...).

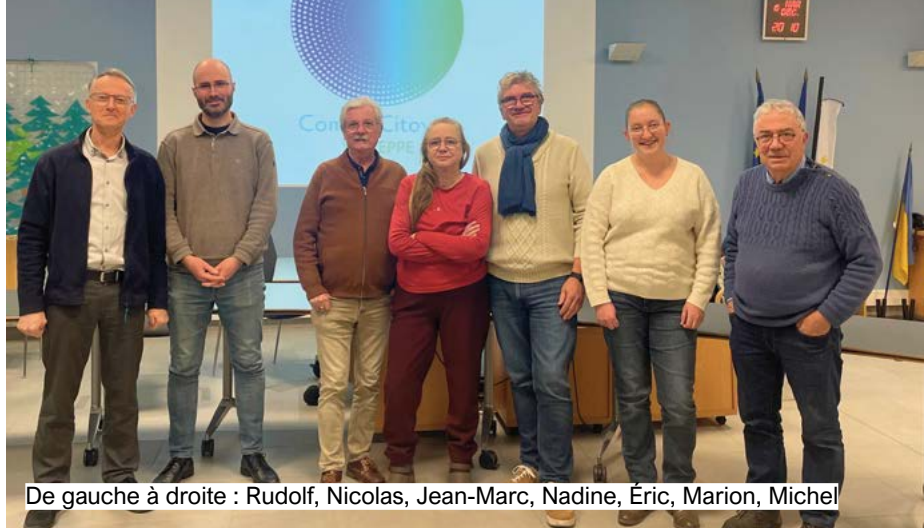


Saint-Valentin : préparez vos messages

Le 14 février, la Ville diffusera sur ces panneaux d'information lumineux vos messages d'amour ou d'amitié.

Nous vous indiquerons dans le Voreppe émoi de février les modalités pour nous adresser vos messages. D'ici là, commencez à y réfléchir !

COMITÉ CITOYEN DE VOREPPE : UNE INSTANCE DE DÉBATS CONSTRUCTIVE



De gauche à droite : Rudolf, Nicolas, Jean-Marc, Nadine, Éric, Marion, Michel

Le Comité Citoyen de Voreppe (CCV) regroupe plusieurs citoyens qui, soucieux de participer à inventer le Voreppe de demain tout en préservant Voreppe d'aujourd'hui, s'engagent à participer à des réflexions collectives pour orienter les prises de décision des élus sur les politiques publiques de la ville à moyen et long terme. Pour s'inscrire dans cette aventure participative, tous ont signé une Charte d'engagement qui, dans la continuité des États Généraux de Voreppe, définit le cadre dans lequel s'exercent leurs travaux. En voici un extrait :

“Le Comité Citoyen de Voreppe a pour objectifs :

- Aider à construire collectivement l'avenir de Voreppe et de ses habitants
- Renforcer le débat public
- Aller à la rencontre et écouter les habitants et les acteurs du territoire
- Être force de propositions et émettre des avis étayés sur les projets et enjeux concernant la ville de Voreppe
- Repérer, consolider et relayer les initiati-

ves citoyennes et faciliter les liens avec la collectivité”.

Le CCV, organe indépendant, a la liberté de se saisir des sujets que ses membres souhaitent travailler de manière transversale, ou non, de participer à des réflexions qui pourraient être menées dans d'autres instances publiques. **Ainsi, le premier livrable de propositions issu du CCV aborde la question des mobilités à Voreppe.** Ce document sera prochainement rendu public sur le site internet de la Ville ainsi que sur ses réseaux sociaux.

Actuellement, les membres du CCV se réunissent, une fois par mois, pour formuler des propositions qui permettront d'alimenter une charte architecturale. Durant ces ateliers, plusieurs thèmes sont évoqués : urbanisme, patrimoine, culture, mobilité, énergie, environnement et aménagement du territoire. Tous ces sujets, une fois traités, permettent d'aboutir sur des compromis formant des propositions objectives et d'intérêt général.

Les citoyens sont invités à prendre part à ses réflexions via l'adresse mail qui est indiquée :

contact-ccvoreppe@googlegroups.com

Le Comité citoyen de Voreppe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !

La liste des citoyens engagés au sein du CCV :

- **Marion Buttard**
- **Jean-Marc Buttin**
- **Céline Cepedal**
- **Rudolf Dimper**
- **Nadine Fournier**
- **Éric Garraud**
- **Nicolas Garraud**
- **Christiane Genève**
- **Patrick Lannaud**
- **Pascale Mazzilli**
- **Bernard Odru**
- **Michel Pignon**
- **Benjamin Pitault**
- **Sophie Ricou**

INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 2025-2026

Les inscriptions pour les classes de maternelles et d'élémentaires pour la rentrée scolaire 2025/2026 auront lieu du 8 janvier au 1^{er} mars 2025.

Sont concernés :

- Les enfants qui entrent en petite section de maternelle (uniquement ceux nés en 2022)
- Les enfants qui entrent au cours préparatoire (groupe Achard non concerné)
- Les nouveaux arrivants sur la commune (tous niveaux confondus)

Les inscriptions se font :

- Par courriel à scolaire@ville-voreppe.fr
- Sur rendez-vous au 04 76 50 47 62 ou 47 28

Pièces à fournir (impérativement au format pdf. Les photos ne sont pas acceptées)

- **Fiche d'inscription 2025-2026** à remplir et à signer obligatoirement par les représentants légaux (document téléchargeable sur www.voreppe.fr ou disponible en Mairie). En cas de séparation ou de divorce; l'accord des deux parents est obligatoire. Il faut donc fournir le jugement du tribunal ou l'attestation sur l'honneur avec la copie de la pièce d'identité.
- **Livrêt de famille** (feuillet parents et fratrie).
- **Justificatif de domicile récent** (factures électricité, eau, téléphone...)
- **Carnet de santé** (vaccinations obligatoires de l'enfant : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, haemophilus influenzae b, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, oreillons et rubéole) inscrites sur carnet de santé avant l'inscription scolaire.

L'inscription à l'école sera confirmée à la famille dès que tous les documents auront été fournis.

BELLE COLLECTE DE BOÎTES SOLIDAIRES PAR AIDE ET ACTION

Ce sont 332 boîtes solidaires qui ont été collectées par l'association *Aide et action* cette année, soit une augmentation de 17 % par rapport à la collecte pour Noël 2023, et un record.

Après 3 semaines de collecte, les bénévoles se sont retrouvés deux fois au centre social Rosa Parks pour emballer les boîtes avant leur distribution juste avant Noël, en majorité au Secours Populaire et Catholique, mais aussi aux Restos du Coeur, à l'Ehpad et à la résidence hôtelière à vocation sociale (AjhirAlp).

L'opération a dépassé les frontières de Voreppe puisque un groupe de tricoteuses de l'Ehpad du Creusot, motivé par une des bénévoles) a confectionné toute l'année des écharpes, moufles ou chaussettes chaudes et l'école St Bruno de Entre Deux Guiers



a apporté, par l'intermédiaire de leur institutrice originaire de Voreppe, une trentaine de boîtes remplies de petites attentions.

Parmi les bénévoles, saluons deux jeunes filles de St Jean de Moirans venues aider dans le cadre d'une mission de bénévolat à l'aide au permis de conduire.

Et de nombreux jeunes et élèves se sont joints pour agrémenter ces boîtes de divers présents, comme dessins, cartes, petits mots, gâteaux, etc

« *Nous tenons à remercier très sin-*

cèrement tous nos bénévoles, nos partenaires mobilisés autour de cette action, comme Farandole, Biocoop, la pharmacie du Chevalon, la boutique solidaire et l'espace Rosa Parks. Mention particulière au périscolaire des écoles Jean Achard et Stravinsky ainsi que l'aumônerie de Voreppe et la biscuiterie St Dominique de Chalais. Et merci surtout à tous les Voreppins qui ont fait preuve de solidarité et de générosité », souligne Claudette Morel, présidente de l'association.

En ces temps difficiles, cette solidarité fait chaud au cœur.

VOUS AVEZ UN DIFFÉRENT ? PENSEZ À LA MÉDIATION

Dans la vie quotidienne, on peut se retrouver facilement en situation de conflit : avec un voisin, son employeur, une administration, mais aussi au sein de notre propre famille. Un différent qui dure peut affecter notre équilibre et entraîner blocages, souffrances et fragilité.

Afin de résoudre ces difficultés sans recourir d'emblée aux tribunaux, pensez à la médiation, un service au coût maîtrisé.

Un médiateur professionnel va, en toute neutralité et en toute confidentialité, permettre aux parties en cause de reprendre le dialogue, de s'écouter, de mieux se comprendre et d'identifier les causes réelles du différend qui les oppose. Le médiateur pourra apaiser les tensions et trouver une solution co-construite avec les parties qui puisse être mise en œuvre rapidement.

« *Le recours à la médiation est une solution qui permet de résoudre un différend rapidement, à moindre coût* », explique la Voreppine Annick Boehm, responsable du centre de médiation de Grenoble.



En cas d'accord, les parties signent un protocole qui a valeur de la chose jugée.

Contact : Annick Boehm
06 82 36 01 76 / annick.boehm38@gmail.com

LES JEUNES DU LYCÉE DES PORTES DE CHARTREUSE SENSIBILISÉS AUX ADDICTIONS

Dans le but d'informer les jeunes Voreppins sur les addictions et leurs dangers, le secteur jeunesse de la Ville et deux intervenants* ont organisé une soirée prévention au lycée des Portes de Chartreuse. Des élèves de l'internat ont ainsi pu participer à plusieurs ateliers : un circuit avec des lunettes modifiant la vue en fonction du degré d'alcool consommé, des questions-débat, un jeu sur la consommation de cigarettes et un « addictomètre » pour évaluer la gravité d'un comportement addictif en fonction du contexte.

Une trentaine de jeunes se sont prêtés au jeu et ont pris le temps de discuter, avec les intervenants, de comportements addictifs qu'ils pouvaient vivre ou constater chez d'autres jeunes.

Ils ont ainsi pu comprendre qu'une addiction est un comportement répété qui procure du plaisir tout en atténuant une sensation de malaise interne et dont on ne peut pas se passer en dépit des conséquences négatives sur le corps et la santé.

À l'adolescence, les jeunes sont plus vulnérables aux addictions notamment car leur cerveau est en cours de développement et qu'ils peuvent être influencés par des amis ou leur famille à essayer de nouvelles pratiques. L'accessibilité et la disponibilité des produits permettent aussi aux jeunes de se procurer certains produits interdits aux mineurs.

Une fois que l'addiction est installée chez le jeune, elle peut entraîner des conséquences sur sa santé physique et mentale : certaines addictions peuvent endommager les organes, d'autres amènent des troubles de l'apprentissage, des problèmes de mémoire, une augmentation des risques de développer des troubles mentaux comme la dépression et l'anxiété. Elle peut conduire à des comportements à risques et des accidents, et au niveau social elle peut aussi entraîner un repli sur soi ou des difficultés pour suivre les cours ou continuer à aller au travail.



Cette action de prévention a permis aux jeunes lycéens de prendre conscience des dangers liés aux addictions.

Besoin d'aide ?

Si vous avez besoin de conseils ou d'accompagnement sur des conduites addictives, vous pouvez contacter :

Consultations Jeunes Consommateurs – centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

• SAM des Alpes (Grenoble) :

04 76 12 90 80

• Point-Virgule (Grenoble et Voiron) :

04 76 17 21 21

• Parol'écoute jeune : 04 76 65 65 61.

* Professionnels en centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, l'une de Point-Virgule et l'autre du Service Addictologie Mutualiste des ALPES.

DES ATELIERS POUR LES AIDANTS

Le Pays Voironnais propose en janvier et février plusieurs ateliers pour les aidants qui accompagnent un proche de + de 60 ans en perte d'autonomie.

Atelier "prendre soin de l'autre tout en préservant son dos"

Acquérir les bons gestes pour aider au déplacement de son proche sans se faire mal au dos.

Connaître les aides techniques matérielles possibles pour aider au transfert des personnes en perte d'autonomie.

• **Mardi 21 janvier** de 14h à 15h30

• **Mardi 25 février** de 14h à 15h30

Atelier massage des mains et du cuir chevelu

Temps de massage bien-être en individuel (séance de 3/4 d'heure)

• **Mardi 14 janvier** matin

• **Mardi 28 janvier** matin

• **Mardi 11 février** matin

• **Mardi 25 février** matin



Atelier café/jeux (pour les aidants et les aidés)

Venez partager un moment de détente avec votre proche ou jouer avec d'autres personnes

• **Mardi 14 janvier** de 14h-16h

• **Mardi 11 février** de 14h-16h

Tous ces ateliers sont sur inscription au 07 64 81 02 17 ou par mail à innovadom@paysvoironnais.com et ont lieu à Innovadom au campus de la Brunerie à Voiron.

OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT : PROFITEZ DE L'HIVER POUR LE FAIRE



Débroussailler est une obligation pour tous les propriétaires d'un bâtiment située à moins de 200 mètres d'un espace boisé. Cela concerne un peu plus de 220 propriétaires à Voreppe.

La meilleure période pour débroussailler s'étend d'octobre à février. D'abord parce que la végétation est en sommeil et ensuite parce que c'est le moment qui perturbe le moins l'éco-système.

Il s'agit de réduire la végétation (herbe, branchage, feuilles ...) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Cela permet de se protéger au maximum contre les risques d'incendies et de leur propagation. En effet, la puissance du feu baisse considérablement

lorsqu'il traverse une zone débroussaillée, et il sera ainsi plus facile à maîtriser par les services de secours.

Attention : le fait de ne pas débroussailler expose à une amende (jusqu'à 750€) mais peut aussi aller jusqu'à la mise en cause de responsabilité en cas d'incendie de forêt. De plus, en cas de sinistre, l'assurance ne prendra pas forcément en charge tous les dommages occasionnés. Le Maire peut également mettre en demeure le propriétaire de réaliser le débroussaillage et, en cas d'inexécution, faire procéder au débroussaillage d'office, aux frais du propriétaire.

Un guide édité par la direction départementale des territoires de l'Isère avec l'appui

de l'Office National des Forêts et du Service Départemental d'Incendie et de Secours présente les règles à respecter pour les travaux de débroussaillage et des conseils techniques pour les réaliser.

Depuis l'incendie d'août 2022 à Voreppe, la Municipalité se montre très vigilante sur le respect de cette obligation.

À télécharger sur www.isere.gouv.fr ou en flashant ce QR code



2024, SOUVENONS-NOUS

C'est parti pour 2025 ! Portons un dernier regard dans le rétroviseur sur quelques événements d'une année 2024 bien remplie.

2024 >>>> 2025

JANVIER

La cérémonie des vœux à la population a mis à l'honneur Paul Girard (Corepha), l'association l'Attrape-coeurs, le Secours populaire, avec aussi la participation du conseil municipal d'enfants et de jeunes et de l'école de musique.



Mais aussi...

- En attendant le festival Stravinsky, concert du grand pianiste belge Florian Noack
- La remise du chèque du Téléthon 2023 qui a rapporté 5517€ à la recherche médicale
- Les seniors se retrouvent à l'occasion du repas festif préparé et servi par les élèves des Portes de Chartreuse, dans une ambiance très vénitienne à l'Arrosoir
- De nouvelles plantations sur la promenade de Roize

FÉVRIER

41 nouveaux arbres sont plantés sur la promenade de Roize



Mais aussi...

- À la Saint-Valentin, la Ville diffuse les messages d'amour des Voreppins sur ses panneaux lumineux
- Une expo rend hommage à Colette et sa passion des costumes et masques de Venise
- Un second ascenseur installé à la résidence Charminelle

MARS

Le Festival Stravinsky s'installe dans le paysage culturel voreppin



Mais aussi...

- Lancement de la concertation sur l'avenir de la place Armand-Pugnot
- La semaine de la petite enfance
- Défilé du Carnaval sur le thème de l'olympisme
- Rénovation du réseau d'eau potable secteur Nardan



AVRIL

Lancement d'une souscription pour la réfection de l'église St-Didier, avec la participation des Gars de Roize.

Mais aussi...

- L'exposition de Corepha *Instants de vie* pour accompagner la souscription
- 120 personnes ont participé à la journée ciné gaming proposée par le cinéma Le Cap et la MJC
- Une délégation de collégiens de Castelnovo Ne'Monti est accueillie à Voreppe et une délégation du Comité de jumelage s'est rendue en Italie pour la fête nationale
- Réfection d'une partie de la route de Racin

MAI

Matinée propreté organisée par le CMEJ dans le cadre de la semaine enfance jeunesse et 250kg de déchets ramassés.



Mais aussi...

- La semaine enfance jeunesse avec ses animations qui font le plaisir de tous
- La fête de l'espace Rosa Parks pour une belle pause conviviale
- Journée handisports pour les jeunes de l'APF du Chevalon

JUIN

Un Espace Loisir Orientation pour découvrir les personnages célèbres de Voreppe, inauguré avec Papagalli



Mais aussi...

- De violents orages provoquent d'importants dégâts sur la commune
- Les nouvelles boîtes à livres inaugurées
- Les Voreppins ont choisi le nom de la crèche : L'île aux enfants
- Le cross du sou des écoles fait courir les élèves des 4 groupes scolaires
- L'exposition de Corepha sur « L'eau dans tous ses états »
- De juin à septembre, remise en état des espaces publics endommagés par les violents orages

JUILLET / AOÛT

Le quartier de Volouise expérimente le passage en « Zone 30 km/h »



Mais aussi...

- La fête de la jeunesse lance les grandes vacances
- Le jury du concours des Villes et villages fleuris inspecte Voreppe... et lui conservera sa 3^{ème} fleur
- Les animations d'été pour petits et grands
- Les villes jumelles invitées aux festivités de la Fête nationale

SEPTEMBRE



Voreppe fête les 80 ans de la libération

Mais aussi...

- Le forum des associations fait le plein de visiteurs
- La rentrée scolaire change de rythme et passe à 4 jours
- La MJC fête ses 70 ans et devient le Spot-MJC Voreppe
- Inauguration de la voie cyclable qui relie Voreppe à Centr'Alp
- L'exposition de Corepha Voreppe et sa région : 1940 - 1944

NOVEMBRE



Cap sur le court, le festival vidéo du Spot-MJC Voreppe récompense les talents du court-métrage

Mais aussi...

- Remise des Oscars du sport décernés par l'OMS
- Concertation sur les zones à énergies renouvelables (ZAEr)
- Journée « Sécurité routière » pour les collégiens
- Défilé de la St Martin avec le Comité de jumelage
- Réfection de la voie verte promenade de Roize

DÉCEMBRE : voir notre rubrique « rétro du mois » en p. 2

ARBRES : UNE GESTION TRÈS RAISONNÉE

Avec l'âge, les conditions climatiques ou la propagation de maladies, certains arbres peuvent devenir instables, fragiles, voire dangereux. C'est pourquoi, soucieuse de prendre soin de son patrimoine arboré et de la sécurité des usagers, la ville a mis en place un plan de gestion de son patrimoine arboré qui lui permet de programmer ses interventions pour pérenniser et diversifier son parc et repérer les arbres malades ou présentant un risque pour la sécurité des piétons, des cyclistes, et des véhicules. En effet, des branches mortes ou des racines déstabilisées peuvent causer des accidents, surtout en période de tempêtes ou de vent fort. La ville peut ainsi être amenée à procéder à des abattages quand cela s'avère absolument indispensable.

La Ville est alors contrainte de décider l'abattage de certains de ces arbres.

Une replantation nécessaire et réfléchie

Si les arbres occupent une place importante dans notre quotidien, tant pour leur rôle écologique que pour leur valeur esthétique ou de confort, la replantation à l'identique n'est pas toujours possible. En

effet, chaque arbre a des besoins spécifiques en termes de sol, d'ensoleillement et d'espace. Parfois, l'état du sol ou des contraintes techniques ne permettent pas de replanter à l'endroit où l'arbre a été abattu. Dans certains cas, la présence de réseaux, ou d'aménagements ou des travaux dans la zone rendent la plantation impossible ou risquée. Par exemple les deux arbres coupés récemment rue des Bannettes ne pourront pas être replantés immédiatement ni au même endroit, en raison de présence de réseaux à proximité et de travaux de mise en séparatif des réseaux d'eau programmés par le Pays Voironnais.

Ainsi, afin de garantir une replantation respectueuse de l'environnement, la Ville étudie au cas par cas en privilégiant des zones adaptées et en cherchant à diversifier les espèces plantées pour renforcer la biodiversité et la pérennité du parc, comme cela a été fait promenade Roize par exemple.

« Pour chaque arbre coupé, nous en replantons en moyenne trois, afin de conforter le patrimoine arboré de la commune. La diversité des essences et leur résistance aux maladies seront également prises



en compte pour assurer leur survie à long terme », explique Charly Pètre, adjoint chargé de la préservation du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la communication.

Voreppe reste une ville où la nature s'intègre harmonieusement dans l'aménagement urbain et ces actions fortes font partie d'un engagement à long terme pour un environnement paysager de qualité et sécurisé pour tous pour faire face notamment aux enjeux du réchauffement climatique et protéger la biodiversité en ville.

- 2 000 arbres sur la commune
- 58 essences différentes
- Depuis 2020 :
 - 136 arbres coupés
 - 401 arbres replantés

◀ RIVE DROITE, LES BANNETTES, CHAPAYS, CHAMP DE LA COUR ▶

LE 13 JANVIER DÉBUT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SURFACE AVENUE CHAPAYS

La requalification de l'avenue Chapays engagée par le Pays Voironnais va entrer dans une nouvelle phase : les travaux de réseaux se sont achevés le 20 décembre.

Place maintenant, à partir du 13 janvier, pour une durée prévisionnelle de 8 mois, aux travaux aménagements de surface.

- Ceux-ci comprendront notamment :
- La réduction à 5,50 m. de la largeur de voirie et le passage de vitesse limité à 30 km/h.
 - La matérialisation de places de stationnement.
 - La création d'une piste cyclable montante et d'une bande cyclable descendante.
 - La sécurisation et la mise en accessibilité des cheminements piétons.

- Des aménagements paysagers.

Pendant l'interruption de chantier, les services municipaux auront pu effectuer un nettoyage de l'avenue.

Les conditions de circulation et de stationnement ne changent pas pendant cette nouvelle phase de travaux :

Stationnement :

Il reste interdit sur l'avenue et ne sera de toute façon pas possible en raison de la configuration des travaux. Pensez à **utiliser le parking de 40 places**, aménagé fin 2023, sur la **place Hippolyte Muller**, accessible via la rue de Plassarot.

Circulation :

Le sens unique montant reste en place sur l'avenue. Les véhicules venant du centre-ville doivent tourner à gauche au niveau du Chemin des Buis puis emprunter la contre-allée le long de la RD1075.



Les véhicules empruntant la rue de l'Échaillon et le chemin des Buis dans leur sens montant ont une interdiction de tourner à gauche.

Pour la sécurité de tous, la police municipale et la Gendarmerie feront des contrôles réguliers sur le respect des conditions de stationnement et de circulation. Les contrevenants s'exposent à une amende.

900 PLACES DE STATIONNEMENT À MOINS DE 300M DES ÉCOLES

Marre de galérer à stationner au pied de l'école pour déposer ou chercher votre enfant ? Marre de subir les remarques des usagers ou de la police municipale ?

Pourquoi ne pas stationner un tout petit peu plus loin et finir le trajet tranquillement à pied ?

Voreppe propose 900 places de stationnement à moins de 300 mètres à pied des écoles * :

- 216 places aux abords d'Achard
- 369 places aux abords de Debelle
- 206 places aux abords de Stendhal
- 111 places aux abords de Stravinski

Un adulte à allure modérée mettra en moyenne **2 à 4 minutes pour parcourir 300 mètres à pied**. Admettons qu'avec un petit, il mette 1 minute de plus, cela vaut quand même le coup de commencer (ou finir) la journée sereinement !

* Un flyer avec les emplacements des places de stationnement a été distribué dans les cartables des écoliers.

RIVE GAUCHE, PLEIN SOLEIL, L'HOIRIE

UNE BORNE DE RECHARGE SUR LE PARKING DE L'ARROSOIR



Une borne de recharge électrique a été installée sur le parking de l'Arrosoir et est en service depuis mi-décembre. Il s'agit d'une borne du réseau Eborn, qui propose 2800 points de charges en Auvergne Rhone-Alpes et Provence Côte d'Azur pour véhicules électriques et hybrides.

Cette borne offre une **puissance allant jusqu'à 50 ou 60 kW** et permet une **recharge de 100km en environ 25 mn**. Deux places de stationnement pour véhicules électriques ont été matérialisées devant la borne, permettant la **charge de deux véhicules en même temps**.

Les utilisateurs peuvent **payer par badge, carte bancaire ou via leur smartphone**.

Abonnement à partir de 15€ TTC.

+ d'infos sur www.eborn.fr

L'AMIVE, 40 ANS D'INFORMATIQUE, DE PHOTOS ET DE VIDÉOS



L'association micro-informatique de Voreppe, créée en 1984 par un groupe d'amis informaticiens, est présidée depuis 2017 par Bruno Balmand. Animée par une petite équipe passionnée, l'association propose aides et conseils dans le maniement de l'informatique et participe à la mise en valeur de Voreppe. Ce 40^{ème} anniversaire est l'occasion d'évoquer avec son président la place de l'Amive dans notre vie locale.

Quel est le point de départ ?

« C'était une réponse à la place croissante de l'informatique dans nos vies quotidiennes, et l'arrivée des ordinateurs dans les domiciles et les écoles ».

A qui s'adresse l'Amive ?

« L'association répond à de nombreuses attentes, de l'initiation jusqu'aux plus chevronnés. Il y a un début à tout : apprivoiser l'ordinateur, s'approprier son organisation, et comprendre l'intérêt de cet outil dans le quotidien pour gérer des fichiers, archiver des données, utiliser les logiciels les plus courants et le courrier électronique. La découverte d'applications, traitement de texte, tableurs, mise en page ou réalisation de tableaux intéressent les adhérents plus expérimentés. Ils sont nombreux à venir de communes extérieures, proches ou plus éloignées comme Autrans, Montbonnot et Bourgoin ! ».

Une place grandissante pour la photo et la vidéo

« Les adhérents échangent sur le choix et le bon usage du matériel, apprennent la prise de vue, et peuvent retravailler leurs images sur PC ».

Un focus sur la valorisation des attraits touristiques Voreppe

« Oui, notre objectif était de mettre en valeur notre patrimoine sur un site web, avec des visites virtuelles à 360°. Nous avons travaillé en lien avec la Municipalité, le Pays Voironnais, le Département et Corepha ».

Et enfin ce magnifique ouvrage « Voreppe grandeur nature »

« Cet album a été réalisé grâce à une quinzaine de photographes lancés sur les traces du patrimoine naturel et bâti de notre commune ».

L'Amive réalise toute l'année de nombreuses photos et vidéos sur les événements de la vie locale. Elle propose ses photos ou vidéos à la Ville pour sa communication.

- Permanences lundi de 9h à 11h ou mardi sur rdv - 9 rue Xavier Jouvin.
- Possibilité de formations à partir de 18h pour les actifs.
- Stages bureautique, conseils photo ou traitement d'images.
- Visite virtuelle des plus beaux sites de Voreppe sur virtualvisits.free.fr

Adhésion : 15€ pour les Voreppins et 20€ pour les extérieurs.
Contact : 04 76 50 15 57 ou amive.asso@bbox.fr

#RACINES

LA SAINT-SYLVESTRE REMONTE À LA ROME ANTIQUE

D'où nous vient la tradition de marquer l'arrivée d'un nouvel an ? La fête de la Saint-Sylvestre, célébrée le 31 décembre, est une fête qui marque la fin de l'année et le passage à la nouvelle année. Son nom provient de saint Sylvestre, pape au IV^e siècle, de l'an 314 jusqu'à sa mort en 335. Bien que l'on ne sache que peu de choses sur sa vie, il est souvent associé à la conversion de l'empereur romain Constantin et à l'officialisation du christianisme.

Cependant, l'origine de la Saint-Sylvestre a des racines encore plus anciennes et sans caractère religieux. Dans la Rome antique de Jules César, la fin de l'année, fixée au 31 décembre par le calendrier julien, était marquée par les Saturnales. Cette fête en l'honneur du dieu Saturne se déroulait en décembre. C'était une période de festivités, de banquets et de réjouissances. L'année à venir était censée être à l'image du festin : plus il était copieux, plus l'année serait prospère... Mais le festin n'est pas la seule tradition ancestrale qui soit parvenue jusqu'à nous : on doit aussi aux Romains le fait de fêter bruyamment le nouvel an. En effet, faire beaucoup de bruit était considéré comme la meilleure façon de chasser les mauvais esprits pour la nouvelle année.

Une autre tradition, s'embrasser sous le gui, nous est venue de nos ancêtres les Gaulois. Cette coutume était censée apporter bonheur, paix et sécurité.

Cette tradition s'est poursuivie au Moyen-Âge, en évoluant : les Chrétiens commençaient à se rassembler pour prier et réfléchir sur l'année écoulée, tout en célébrant l'arrivée d'un nouvel an. Et au fil des siècles, les coutumes ont varié selon les régions et les siècles.



Le passage à la nouvelle année est associé à des rituels de renouveau et d'espoir. Dans de nombreuses cultures, il est traditionnel de s'adresser des vœux ou de prendre de bonnes résolutions. C'est aussi un moment ritualisé, au cours duquel, on se retrouve en famille ou entre amis autour d'un repas festif.

Avec le XX^{ème} siècle, la fête de la Saint-Sylvestre a trouvé un écho renforcé par la mondialisation et les médias. Des événements comme le célèbre réveillon de Times Square à New York ou les feux d'artifice dans les grandes villes ont fait de cette nuit un moment festif quasi universel. Si le principe est planétaire, la date peut être différente, comme c'est le cas en Asie. Le calendrier chinois établit quant à lui le premier jour de l'année entre le 21 janvier et le 20 février, en fonction du rythme lunaire.

Aujourd'hui, la Saint-Sylvestre est célébrée dans le monde entier, en conservant l'esprit de convivialité et de renouveau qui caractérise cette occasion. C'est un moment où l'on fait le bilan de l'année écoulée et où l'on se projette vers l'avenir avec espoir et optimisme...

Bonne année à tous !

#ACTU

APPEL AUX DONNS POUR L'ÉGLISE SAINT-DIDIER



En avril 2024, la Ville lançait, sous l'égide de la Fondation du patrimoine, une souscription exceptionnelle pour aider au financement de la restauration de l'église néogothique Saint-Didier.

Comment faire un don ?

- Directement sur le site internet www.fondation-patrimoine.org/10027
- En téléchargeant le bulletin de souscription sur www.voreppe.fr et en l'adressant à la Fondation du Patrimoine

Les montants de dons sont libres et peuvent commencer dès 1€

Chaque don donne lieu à une réduction fiscale selon la loi en vigueur (75 % pour le patrimoine religieux). Un justificatif fiscal vous sera adressé par la fondation.

QR code vers la fondation du patrimoine





Fabienne Sentis



Laurent Godard



Cécile Frolet



Damien Puygrier



Guillaume Bras

REDYNAMISATION DE LA PLACE ARMAND-PUGNOT – UNE CONCERTATION À « SENS UNIQUE » ?

Une réunion publique a eu lieu début décembre en mairie. Une fois n'est pas coutume, les Voreppins étaient au rendez-vous. Et pour cause, le projet tel que proposé est loin de faire consensus....

Au-delà du fond, cet échec auprès des habitants est indéniablement aussi un échec de la méthode : celle de se donner le temps et les moyens pour une vraie démocratie participative impliquant le maximum de Voreppins sur les sujets structurants de la commune.

Après la tentative avortée d'une exploitation viticole à la Rigonnière, la redynamisation du centre-bourg en est un exemple criant : une communication trop pauvre (d'ailleurs, où peut-on voir le compte-rendu de la réunion publique ?), une concertation qui a regroupé peu de participants pour que le résultat des ateliers soit considéré comme « l'avis des Voreppins », des scénarios retenus par la municipalité non argumentés, des scénarios alternatifs non étudiés,

des « invariants » pas expliqués...

En parallèle, pas une fois, une vue d'architecte ou d'intégration paysagère de ce que serait la place de demain n'a été présentée, afin de donner envie de s'approprier le projet.

En conséquence, on voit aisément ce que le centre-bourg perd (plus de circulation sur d'autres rues, stationnements perdus sur la place...), mais comment être séduits par ce que l'on pourrait y gagner ?

Ce ne sont pas des illustrations hors sol et des schémas approximatifs qui vont convaincre... A fortiori quand on annonce un planning sur 10 ans pour quelque 8,5 M€ (disons 10 M€, vu les dérapages budgétaires sur les derniers chiffres : centre de loisirs, Arcade, Volouise...). Tout ça pour un sens unique, quelques places de parking déplacées, et quoi d'autre de visible ?

Tous les ingrédients étaient là pour arriver à une crispation des Voreppins.

Alors que l'implication des citoyens est une opportunité de faire émerger des idées disruptives et pour la plupart judicieuses, de faire adhérer à une dynamique de changement nécessaire, la réflexion d'un entre-soi aboutit à une impasse (dans le cas de la rue Achard, on parlera plutôt de « sens unique ») sur l'avenir de la place...

Le planning présenté en fin de réunion annonce une validation du scénario opérationnel dès ce mois de janvier, soit dans quelques jours. L'attente est très forte sur ce projet et implique Voreppe sur le long terme. C'est l'avenir du centre bourg qui est en jeu. Cela mérite bien que l'on fasse « pause », que l'on remette toutes les données et les enjeux de ce secteur sur la table, pour que « la redynamisation du centre bourg » ne soit plus un vain mot.

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

STABILITÉ ET RESPONSABILITÉ

2024 s'achève. La rétrospective proposée ce mois permet de revenir sur les moments forts de notre commune. Elle est faite de bons souvenirs, partagés par de nombreux Voreppins.



D'un point de vue national cette année aura été marquée par des moments de joies et d'enthousiasme comme cette période enchantée que furent les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la magnificence de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Mais nous avons aussi vécu la catastrophe du cyclone Chido qui a dévasté le département de Mayotte.

Sur le plan politique nous restons marqués par la période d'instabilité que nous traversons. Les élections législatives post élections européennes ont configuré une Assemblée Nationale sans majorité.

Nous sommes dorénavant au quatrième premier ministre et gouvernement depuis le début de l'année.

Cette confusion génère inquiétudes et interrogations chez nombre de nos concitoyens.

À l'heure où la situation budgétaire et économique de la France est extrêmement dégradée, emportant de ce fait des difficultés sur l'ensemble des collectivités nous sommes en droit d'attendre une trajectoire stable et durable.

Rien n'est plus difficile à appréhender que les incertitudes. Dans le cadre de l'élaboration de notre budget 2025 qui sera voté en début d'année nous avons besoin de connaître les modalités de contribution des communes aux efforts de redressement budgétaire national.

Aussi, nous aimerions que nos députés puissent faire preuve de responsabilité afin que les propositions de lois primordiales à notre pays soient votées et respectées.

La stratégie des extrêmes de toujours choisir la confrontation plutôt que le compromis est délétère et contribue à éloigner les personnes de vie publique et citoyenne.

Travailler le compromis n'est pas une chose facile. Dès lors que nous touchons à des sujets qui impactent la vie quotidienne nous rencontrons des oppositions plus ou moins nombreuses. Il nous faut alors écouter pour concilier des points de vue qui au départ semblent antagonistes.

Sur le sujet du réaménagement de la place Armand-Pugnot nous avons à repenser le projet à l'aune des remarques et crispations émises.

Concilier les avis issus des ateliers de co-construction sur la volonté d'un espace plus convivial, plus apaisé, plus aéré, moins minéral, avec un cadre plus adapté aux modes doux de déplacement et les craintes de riverains et certains commerçants sur les liens avec les rues avoisinantes et la circulation motorisée.

Nous souhaitons à tous et toutes une très belle année 2025.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020

#SENIORS



Les activités seniors

(gym douce, gym rouleau, sophrologie et yoga sur chaise) reprendront la semaine du **13 janvier**.

Les permanences d'inscriptions se tiendront le **lundi 6 janvier** de 13h30 à 15h30 et le **mardi 7 janvier 2025** de 9h à 11h30.



Ciné seniors

Les cadeaux
Jeudi 2 janvier
à 15h.

Séance ouverte à tous.

Tarif : 4 € pour les 60 ans et plus.

#MÉDIATHÈQUE STRAVINSKI



Atelier créatif

Un atelier parent-enfant autour des plantes.

Samedi 25 janvier de 16h30 à 18h30.

Dès 6 ans, avec un parent. Sur inscription.

Séance de jeu de rôle

Animé par le rôliste Pierre Micoud.

Samedi 25 janvier de 17h à 19h.

Dès 10 ans. Sur inscription.

Banquet de la médiathèque

Repas partagé, apportez vos spécialités ! La médiathèque vous offre la galette !

Samedi 25 janvier de 18h30 à 20h.

Tout public. Sans inscription.

Nuits de la lecture 2025 :

Univers médiéval et jeu à Voreppe !

Jouons à la médiathèque !

La ludothèque s'installe à la médiathèque

Samedi 25 janvier de 14h à 16h.

Dès 6 ans, avec un parent. Sans inscription.

Nuit du jeu

Deux espaces, deux ambiances : un espace rôliste animé par les Compagnons du Jeton et un espace jeu de tarot pour débutant et expert !

Samedi 25 janvier de 20h à 22h.

Dès 12 ans pour le tarot, dès 15 ans pour le jeu de rôle.

Sur inscription.

#CARNET

Évènements d'état civil pour lesquelles les familles ont donné leur accord à la publication dans le Voreppe Émoi

Naissances

- Elio Manfrino Fournier
- Rémi Fouque

Décès

- Christian Sauce
- Jacques Ravier
- Jeannine Guinat Veuve Brun
- Nicola Mazzilli
- Fernand Rivera

Atelier de français

Les mardis 7, 14, 21 et 28 janvier de 9h15 à 11h.

Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquiescer une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. **Gratuit.**

Infos : contacter l'espace Rosa Parks avant de participer aux ateliers. (Sauf pendant les vacances).

Café des habitants

Les mardis 7, 14, 21 et 28 janvier de 9h30 à 11h. On vous attend pour partager un moment convivial, discuter de tout et de rien.

Gratuit. Sans inscription.

Atelier cuisine « mensuel »

Prochain atelier mercredi 15 janvier de 9h à 13h30. Venez cuisiner et déguster dans une ambiance conviviale.

Sur inscription. Tarifs au Qf, voir le nouveau livret saison 2024/2025 disponible à l'accueil du centre social.

Permanences régulières :**Secours populaire**

Le comité du secours populaire sera fermé du **mercredi 18 décembre au mardi 7 janvier 2025 (matin).**

Les **mardis 14 Janvier** pour les inscriptions (accueil de nouvelles familles) et colis d'urgence et **21 Janvier** pour la distribution alimentaire mensuelle de 16h30 à 19h : accueil des familles de Voreppe, Pommier la Placette, La Buisse.

Les Restos du Cœur

Tous les vendredis après-midi de 14h à 16h. Distribution alimentaire.

L'accueil jeunes

Vendredi soir (18h-22h), samedi soir (18h30-22h). Pour tous les jeunes Voreppins à partir de 15 ans. **Le mercredi :** « hors des murs de Rosa Parks » 14h-17h, l'animateur sera en extérieur pour aller à votre rencontre. Temps de rencontres et d'échanges, repas pris en commun vendredi et samedi soirs. **Gratuit - Sans inscription.**

La P'tite Planète

La P'tite Planète, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : les jeudis de 8h30 à 11h30. **Les jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 janvier.** Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent soutien et accompagnement.

Entrée et temps de présence libres.

Mon problème à moi

Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier...). La conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous réorienter si nécessaire. **Les lundis matin sur place.**

Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Ludothèque

Une équipe d'animatrices et de bénévoles vous accueille. Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.

Ouverture de la ludothèque hors vacances scolaires :

- Mercredi 15h-18h
- Vendredi 16h-19h
- Samedi 15h-18h

Ouverture de la ludothèque pendant les vacances de fin d'année :

- Mardi 31/01/2025 10h-12h
- Vendredi 03/01/25 10h-12h
- Samedi 04/01/25 15h-18h

Mercredi 8 janvier 10h-12h. Tous les premiers mercredis du mois de 10h à 12h de septembre 2024 à juin 2025.

Nuit de la lecture à la Médiathèque de Voreppe 25 janvier 14h-16h Retrouver des jeux de la ludothèque à la médiathèque.

Soirée jeux spécial As d'or, vendredi 31 janvier, 19h-23h à partir de 8 ans, gratuit et sans inscription. À la ludothèque de Voreppe, Espace Rosa Parks. Venez découvrir les jeux qui seront mis en compétition pour être décortiqués par le jury du Festival des jeux de Cannes. Saurez-vous deviner lequel sera gagnant ?

Permanence psychologue (adulte ou en famille)

Pas de permanence du point écoute en janvier. Créneaux disponibles les jeudis 13 et 27 février. Cette permanence s'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée, qui a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre...

Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25. Gratuit, ouvert à tous.

Permanence Mission locale

Mardis 7 et 21 janvier de 14h à 17h
Information au 04 76 93 17 18.

Consultations juridiques

Lundis 6 et 20 janvier de 15h à 16h15 sur place. Un avocat du barreau de Grenoble vous conseille.

Gratuit et ouvert à tous.

Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Médiation numérique Avec la Conseillère numérique France Service

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette), échanger avec ses proches (envoyer/recevoir des mails, messagerie instantanée), prendre un rendez-vous en ligne avec un médecin, apprendre les bases du traitement de texte et optimiser l'usage de son matériel informatique, naviguer sur Internet, aider les usagers à réaliser leurs démarches en ligne (notamment avec les administrations), mais aussi sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux et aux usages dangereux d'Internet.

L'Espace Public Numérique est ouvert pour un usage en autonomie : 3 ordinateurs à disposition.

Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, avec ou sans rendez-vous (04 76 50 61 25). Fermé le jeudi après-midi.

Guichet unique Relais petite enfance

Pour les parents et les assistantes maternelles

À l'espace Rosa Parks : lundi de 9h à 10h30 et vendredi de 13h30 à 16h.

À la crèche municipale : lundi de 15h30 à 18h30.

Permanence téléphonique : lundi de 12h à 13h30

Vacances scolaires : uniquement sur rendez-vous.

Mail : rpe.voreppe@vle-voreppe.fr
Tel : 04 76 50 75 40.

#INFOS PRATIQUES



HÔTEL DE VILLE - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex
Horaires :
Lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Jeudi : 8h30 - 12h / Fermée l'après-midi
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h
Tél. 04 76 50 47 47- Fax. 04 76 50 47 48

Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr
Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel - Application Politeia

CCAS
Horaires :
Lundi de 8h30 à 12h
Mardi de 13h30 à 18h
Mercredi de 8h30 à 12h
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h



NUMÉROS UTILES

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 76 75 75

Éclairage public :
0 805 295 805 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

**Services de l'eau
du Pays Voironnais :**
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 60 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (n° vert)

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Luc Rémond. Maire de Voreppe.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. Adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. Adjoint chargé de l'éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Christine Carrara.
Adjointe chargée des mobilités.
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. Adjoint chargé de l'économie, des finances et de la commande publique.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. Adjointe chargée des solidarités, de la petite enfance, du Relais Petite Enfance et de la jeunesse.
Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

Anne Platel.
Adjointe chargée de l'urbanisme et de la qualité de la ville.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre.
Adjoint chargé des sports.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Charly Pètre.

Adjoint chargé de la préservation du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la communication
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Groupe d'opposition Voreppe Avenir.
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
<http://VoreppeAvenir.fr>
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

Retrouvez les coordonnées de tous les élus sur le site de la ville :
www.voreppe.fr/Mairie/Conseilmunicipal/voselus

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :



Suivez le conseil municipal en direct  @VoreppeOfficiel
ou en replay  www.voreppe.fr

Parmi les délibérations à l'ordre du jour du Conseil municipal du 12 décembre 2024 :

- **Associations** / Convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en valeur des sentiers de randonnée de la commune
- **Aménagements** / Validation de l'avant-projet de réhabilitation de la passerelle de Roize
- **Culture** / Évolution de la tarification du cinéma Le Cap
- **Éducation** / Modification des tarifs de l'accompagnement à la scolarité
- **Éducation** / Plan informatique dans les écoles
- **Espace public** / Tarification 2025 de la redevance d'occupation du domaine public
- **Environnement** / Bilan de la concertation sur les Zones d'accélération à énergies renouvelables
- **Finances** / Décision modificative de la Ville et du budget annexe Voreppe énergies renouvelables
- **Petite enfance** / Mise à jour du règlement de la crèche
- **Ressources humaines** / Bilan du rapport social unique

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 6 février
en mairie à 19h.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 28 janvier
au Quartz à 19h.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : www.voreppe.fr/LaMairie/Conseilmunicipal/

LES PROCHAINS NUMÉROS...

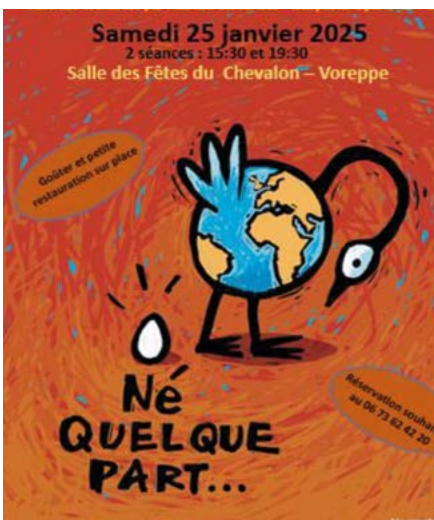
Février : sortie jeudi 30 janvier. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 8 janvier**.

Mars : sortie jeudi 27 février. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 5 février**.

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : **communication@ville-voreppe.fr** en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

SPECTACLE



Aide et Action vous propose un spectacle le **25 janvier**, à la salle des fêtes du Chevalon :

"Né quelque part "

2 séances : 15h30 et 19h30

Lycéens et adultes : 10€

Enfants école primaire et collégiens : 5€.

Réservation conseillée : 06 73 62 42 20.

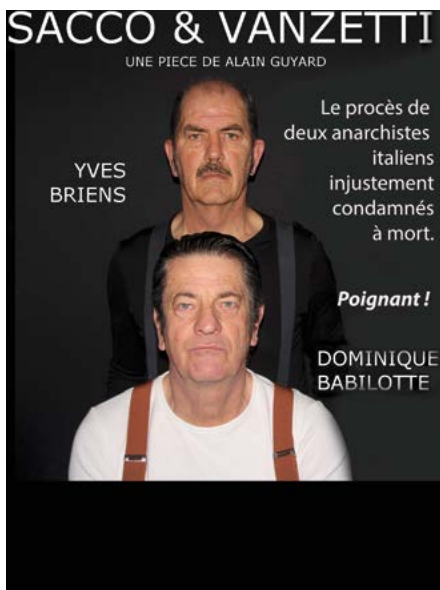
Le spectacle de Mathieu Barbances, raconte l'histoire de Tarek, un petit garçon syrien, qui va avec sa famille connaître la guerre, la fuir en quittant son pays et... ses copains. Ce conte réaliste suit le périple de cette famille, pendant plusieurs mois, avant d'arriver en France. Tout leur univers est exprimé par des mots simples et à travers le regard de l'enfant. On découvre ce formidable comédien et conteur, jouant de sa voix et de sa contrebasse avec sensibilité et parfois humour pour incarner Tarek, sa famille, son copain.

Un conte, une carte qui s'enrichit peu à peu des chansons de l'humanité .

Quelle belle manière pour parler d'un sujet difficile aux enfants et... aux parents

Discussion avec l'auteur à l'issue du spectacle.

THÉÂTRE : SACCO ET VENZETTI



Le 14 février 2025 à 20h salle de l'Arrosoir à Voreppe, l'Attrape-Cœurs a le privilège de présenter au public voreppin deux grands acteurs, Dominique Babilotte et Yves Briens. Ils interprètent, dans une pièce d'Alain Guyard, les rôles de Sacco et Vanzetti deux anarchistes italiens injustement condamnés à mort.

Le 3 août 1927 dans la prison de Cherry Hill aux États Unis, Nicolas Sacco est seul dans sa cellule pendant que l'on prépare la chaise électrique, mais voici qu'apparaît Bartoloméo Vanzetti.

« Cette agonie est votre triomphe » comme le chantait Joan Baez, cette phrase prend tout son sens grâce à l'interprétation magistrale et la performance des deux comédiens.

Leur mort souleva une vive indignation dans le monde entier.

Prix des places : 15€ et 12€ adhérents de l'Attrape Cœurs et 15€.

ATTRAPE-COEURS

L'association culturelle l'Attrape-Cœurs tiendra son Assemblée Générale le **lundi 27 janvier** à 18h à l'Arrosoir.

Adhésion ou ré-adhésion possible sur place et comme il est de coutume l'AG se terminera par un repas partagé et un moment festif et convivial.

CONCERT PARENTHÈSE(S)

Concert de solidarité avec la Colombie **dimanche 5 janvier** à 17h30 salle Locatelli au Chevalon. La guitare de Tonton et le violoncelle de Quentin accompagneront le chant de David dans un partage musical de leurs poésies et de leurs émotions.

Colibri est une association de Voreppe qui organise des événements afin d'apporter une aide financière à une fondation colombienne oeuvrant à l'éducation d'enfants dans un quartier défavorisé de Bogota (Colombie).

Participation libre « au chapeau ».
Grignotages proposés par Colibri.

LES FOULÉES VOREPPINES

« Les Foulées Voreppines » souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une année 2025 pleine d'énergie, de santé et de belles surprises.

Une bonne nouvelle pour débiter cette année...

Pour vous donner énergie, santé et au moins vivre une belle surprise, quoi de mieux que d'annoter, dès maintenant, vos agendas au **4 octobre 2025** pour la troisième édition des **12 Heures de VOREPPE.**

Nous sommes déjà impatients de vous accueillir.

#ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ENTRAIDE ET LOISIRS

Note importante : Notre Assemblée Générale s'est tenue le 25/11/2024. À la suite de cette assemblée générale, le Conseil administration a élu les membres du bureau aux différentes fonctions. Les membres du CA ont voté pour Mme Geneviève Tourtet pour représenter la Présidence, en remplacement de M. Graham Sumner en fin de mandat et ne souhaitant pas le renouveler.

Aquagym (responsable Danielle Bailly, 06 67 38 30 01). Rappel : Pour la sécurité de tous, la règle de 35 personnes maximum dans le bassin reste en vigueur jusqu'à la fin des cours en juin 2025.

Rappel des horaires de cours (durée effective dans le bassin de 45 minutes).
- Le lundi de 15h35 à 16h20 et de 16h35 à 17h20
- Le vendredi de 9h à 10h et de 10h à 11h.

Gymnastique (responsable Chantal Rambaud 06 51 38 36 99). Les 2 cours du mardi matin ont lieu à l'ensemble sportif Ernest Pigneguy à 9h15 (gym douce) et à 10h30 (gym plus soutenue).

Pilates (responsable Gisèle Van Grassek 06 65 30 06 31). Les cours de Pilates (niveau intermédiaire) ont lieu à la salle Pierre Rappin (en face des cours de tennis) le mercredi de 9h30 à 10h30.

Pétanque (responsable : Alain Torres, 06 19 34 55 98).

Les boulistes se réunissent au boulodrome Maurice Vial à 13h45 le 1er et le 3ème mardi de chaque mois. Il y a toujours de la place si vous voulez nous rejoindre ou faire un essai.

Randonnée pédestre (responsable Monique Berger, 07 82 90 86 49).

Prochaines randonnées :

• **9 janvier** à MONTAGNIEU avec 2 circuits (un long de 11,2 km et 180 m de dénivelé et un court de 7,3 km et 155 m de dénivelé).

• **16 janvier** à ND de LA VOUISE, puis nous tirerons les Rois.

• **23 janvier** à ND de VAULX, La Pierre Percé avec 3 circuits (un long de 10 km et 400 m de dénivelé, un intermédiaire de 8,4 km et 340 m de dénivelé et un court).

• **30 janvier** en dessus de MIRIBEL (Dolmen de l'Antillière) avec 2 circuits (un long de 11 km et 400 m de dénivelé et un court de 8 km et 280 m de dénivelé).

Rappel : Suite à un sondage parmi nos randonneurs, la Commission rando a

approuvé la proposition de Monique de ne faire que des sorties en demi-journées en janvier et février 2025. Cette mesure pourrait être reconduite si elle est plébiscitée par une majorité de nos randonneurs.

Sorties Loisirs (responsable : L. Guénée, 06 14 59 72 49).

Il n'y aura pas de sortie en janvier et février 25, mais des après-midi dansants.

Jeux à l'Espace Xavier Jouvin :

• **Tarot :** lundi et mercredi de 14h à 18h (responsable : Chantal Herrera)

• **Scrabble :** mardi de 14h à 18h (responsable : Marie-Louise Paugam)

• **Belote :** vendredi de 14h à 18h (responsable : Chantal Herrera)

• **Tarot rencontres :** vendredi de 20h à 24h (responsables : Chantal Herrera et Laurence Guénée)

Jeux à la résidence Charminelle : (responsable : Annie Rabhi) Utilisation de la salle climatisée au sous-sol à Charminelle pour des jeux de cartes (Belote, Coinche, Tarot) et jeux divers les mardis après-midi de 14h30 à 17h. Tous les membres du Club intéressés seront les bienvenus.

La Présidence collégiale.
Tél 07 67 68 90 29.

COREPHA

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le **mardi 21 janvier** à 18 heures (salle Armand-Pugnot). Toute personne intéressée, même non adhérente, peut y assister. Ouverture de la salle dès 17 heures 30 pour le renouvellement des adhésions. Un pot de l'amitié sera partagé à l'issue de la réunion.

Atelier généalogie vendredi 24 et 31 janvier de 15h à 18h.

Accueil au siège de l'association : 25 chemin des Buissières à Voreppe
Permanences : tous les mardis de 17h à 19h.

Adresse postale : Corepha - mairie de Voreppe 1 place Charles de Gaulle CS-40147 - 38343 Voreppe Cedex
Tel : 04 76 50 26 71.

E.mail : corepha@orange.fr

Site internet : www.corepha.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous voilà partis pour une nouvelle année, avec un nouveau comité directeur élu, à notre assemblée générale le 22 novembre dernier. C'est pour Marc et sa nouvelle équipe l'occasion de présenter leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé à tous nos adhérents, leur famille et leurs proches.

Nous remercions Marc Depinois, nouveau président ainsi que les quatorze autres nouveaux élus qui se sont engagés et ainsi animer nos activités au sein de notre association.

Nous remercions notre président sortant Jean Claude Siterre pour son engagement tout au long de ces quatre dernières années.

Nous reprenons nos activités sportives dès le lundi 6 janvier 2025 pour les activités de gym, le 7 janvier pour les randonnées du mardi et le 9 janvier pour les sorties raquettes et ski de fond.

Quelques places sont encore disponibles dans certains cours, Pilates du mardi soir, gym active et gym douce le mardi matin, gym dynamique le jeudi matin 8h30 très appréciée.

Nous espérons vous retrouver tous en pleine forme, dans nos différents cours en espérant, bien sûr, un enneigement de qualité qui nous permette d'apprécier la beauté des paysages que nous offre l'hiver en montagne. Toute personne intéressée peut se joindre à nous et faire un essai.

Au programme de cette année :

• **La Galette des rois prévue le vendredi 10 janvier** à l'arrosoir à partir de 17 heures. Cette manifestation s'adresse à tous nos adhérents, toutes activités et tous âges confondus. Nous serons heureux de vous y retrouver nombreux.

• **La randonnée « Bugnes » le jeudi 6 février** à Pomarey.

• **Séjour raquettes – ski de fond du 12 au 17 janvier** à Briançon (Hautes Alpes).

• **Séjour randonnée du 16 au 18 mai** à Joyeuse (Ardèche).

• **Séjour randonnée du 14 au 19 juin** à Vernet Les Bains (Pyrénées Orientales)
Nous renouvelons à tous nos adhérents nos souhaits pour cette nouvelle année.

Pour plus de détails sur nos programmes, vous pouvez consulter notre site internet :

https://www.gv-voreppe.com

mail : gevevoreppe@outlook.fr

Tél : 06.80.88.47.63.

TOUS AU BAL LE 12 JANVIER



Pour attaquer l'année du bon pied, rien de tel qu'un pas ... de danse.

Les Gars de Roize vous invitent à leur (maintenant traditionnel) bal de janvier. Cela se passe à l'Arrosoir de Voreppe. Ouverture de la billetterie à 14h45, premières notes à 15h00 ... et les dernières vers 19h.

Ambiance assurée avec le DJ Lionel, danses de salon, danses en ligne, rock, twist, années '70 et '80...

Nous attendons tous les amoureux de la danse pour faire vibrer la piste et commencer 2025 dans la joie et la bonne humeur.

Entrée : 10 €. Possibilité de buvette et petite restauration.

Le nombre de places étant, forcément, limité, il est prudent de réserver (06 77 76 64 88).

N'hésitez pas à venir nombreux.

À très bientôt !

APPRENTISSAGES ET MOUVEMENT

Inscriptions possibles pour un atelier "Réapprivoiser le sommeil" les **24-25 janvier** prochains (Saillans-Drôme).

Un WE sur "Mobilité de la cage thoracique, nuque et bras" sera proposé les **8-9 février** Espace M Vial (documentation à télécharger sur site ci-dessous). Possibilité d'intégrer les cours hebdomadaires, le mardi (heure du déjeuner), tout au long de l'année.

Renseignements et inscriptions :
roland.zammit@wanadoo.fr ou
06 88 17 05 95 ou site : joelle-zammit.fr

VOREPPE DANSE



Voreppe Danse, organise son Thé Dansant le **dimanche 2 février**.

Celui-ci aura lieu à la salle de l'Arrosoir, à partir de 14h30 et sera animé par les CARLTON'S.

Pour faciliter l'organisation merci de réserver, sur l'adresse :
voreppe-danse@orange.fr
ou au 06 88 90 27 26.

Nous vous attendons nombreux.

SUPER LOTO DU SOU DES ÉCOLES STENDHAL

Le Sou des Écoles Stendhal organise son super loto à l'Arrosoir le **samedi 25 janvier** à 18h.

Nombreux lots à gagner dont : bon voyage 500 €, nuit en cabane perchée, paddle, tireuse à bière, paniers garnis, montre connectée, et bien d'autres lots. Ouverture des portes à 16h30 (retrait et achat des cartons) et début des parties à 18h.

Réservation très conseillée : cette année encore, nous prendrons les réservations (cartons ET places : attention, le placement ne sera pas libre dans ce cas), nous contacter par mail pour les modalités (le paiement sera notamment attendu AVANT le jour du loto, sans quoi la réservation ne pourra pas être conservée). Les personnes supplémentaires seront acceptées le jour J uniquement s'il reste de la place. Il y aura toujours possibilité d'acheter des cartons supplémentaires sur place.

Prix des cartons :

1 carton : 3€ / 4 cartons : 10 € / 10 cartons : 20 € / 1 ticket mini-bingo * : 2 €

* Ticket mini-bingo = 3 numéros à découvrir sous la languette du ticket + 1 carton classique joué à la fin du loto, uniquement si aucun joueur n'a eu ses 3 numéros tirés.

Buvette et restauration sur place.

Contact : stendhalsou@gmail.com

AG DE "SI L'EUROPE..."

L'association *Si L'Europe m'était contée et le monde* organise son **assemblée générale ordinaire mercredi 22 janvier à 18h à l'Arrosoir**.

Suivie d'un pot et d'une galette. Informez de votre participation avant le 16 janvier à A. Naegelen par tel au 06 07 10 83 37 ou mail à sileurope@orange.fr

Voreppe vous informe

SERVICE
GRATUIT

Recevez les alertes
en cas d'urgence ou de danger



- Sms
- Emails
- Appel vocal sur téléphone fixe

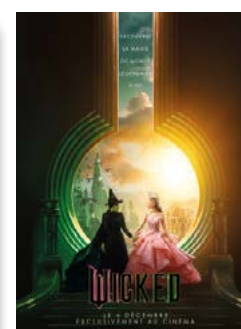
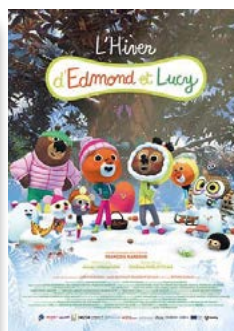
Inscrivez-vous sur
www.voreppe.fr



**À VOIR
AU CINÉMA**

**LE
CAP**
cinéma de
VOREPPE

JUSQU'AU 21 JANVIER



PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VOREPPE.FR



**SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK !
[@CINEMALECAPVOREPPE](https://www.facebook.com/cinemalecapvoreppe)**

Voreppe émoi janvier 2025 N°213. Directeur de la publication : Luc Rémond.
Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe
Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com, pixabay.com
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Impression : ville de Voreppe.

